

VIRIVILLE

les brèves

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2017



OBJECTIF NUMÉRIQUE !

www.viriville.fr

RETOUR EN IMAGES



9 octobre

Travail sur le thème du pain, une belle initiative à l'école de la Pérouse dans le cadre de la semaine du goût !



16 octobre

Sympathique et sportif, le courseton a réuni petits et grands à l'arrière du city-stade pour une épreuve d'endurance.



22 octobre

Salle comble pour le loto du Sou des Ecoles, plus de 400 personnes étaient réunies à la salle polyvalente. Un rassemblement très réussi !



19 novembre

Un grand merci aux jeunes venus prêter main forte lors du service des 115 seniors pour le repas de l'Amitié.



28 novembre

Bravo à Monsieur Maljournal qui met du cœur à l'ouvrage pour le concours des maisons fleuries . 4^e place au niveau départemental, ici lors de la remise des prix au Théâtre en Rond de Sassenage.



8 décembre

Dégustation d'huîtres, charcuterie et vin chaud au programme de cette fête des illuminations !

sommaire

TRAVAUX 4

- La rue de la Guillotière
- Aménagement de l'ancienne cure

ENVIRONNEMENT 5

- Neige : les bonnes pratiques
- Gobelets réutilisables
- Achat d'un vélo électrique

DOSSIER 6

- Objectif numérique !

VIE LOCALE 7-8

- Enfant en danger : comment le signaler
- Repas de l'amitié
- Fumer aux abords des établissements scolaires
- Stationnement et circulation

CULTURE & LOISIRS 9

- Exposition Eugène Vicat
- Atelier de danse africaine
- La culture en milieu rural
- Le pain dans tous ses états

INITIATIVES 10

- Nouveaux conscrits
- Les musiciens du Louvre à Viriville
- Karaté

ENTRE NOUS 11

- Du Rugby au pays du foot
- Histoire de rue : la rue du Pont Neuf

AGENDA 12

VIE PRATIQUE 12

mot du maire



Bernard Gillet

Toute mon équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte la santé, le bonheur et la réussite dans vos projets et qu'elle estompe les douleurs des familles qui ont été éprouvées.

Elus d'un village de caractère, nous avons engagé régulièrement des actions pour conserver cet esprit rural, convivial au cœur d'un bassin de vie dense avec ses voies de communication et son économie. Les nouveaux habitants, les personnes de passage, les communes voisines, les clients de nos commerces... toutes et tous parlent d'une âme, d'un centre de bourg agréable, un vrai cœur de village. Je remercie tous les commerçants qui contribuent à ce bien-être, et je me permets de faire un petit clin d'œil à nos traiteurs Estelle et Frédéric Feray, pour leurs médailles d'or, argent et bronze avec leurs différents boudins en 2016 et cette année la médaille d'or décernée à leur pâté de lapin. Bravo et félicitations.

Pour conserver cette qualité de vie, des travaux sont obligatoires, ceux de la rue de la Guillotière actuellement en cours depuis près d'un an, un chantier très difficile, qui aura un excellent résultat. Pour tous les inconvénients causés par cette réfection, je tiens à remercier tous les riverains qui ont été perturbés durant cette année et qui n'ont jamais fait de remarques désagréables, merci pour ceux qui travaillent.

Je remercie toute mon équipe municipale ainsi que les services communaux qui restent mobilisés à votre service, et les associations virivilloises qui s'investissent pour créer des moments d'échanges, de rencontres et de convivialité.

Je termine mes propos en vous souhaitant à toutes et à tous de partager de grands moments de joie avec vos familles au seuil de cette nouvelle année et rendez-vous le vendredi 12 janvier 2018 à 18h30 pour les vœux de la municipalité.

INVITATION

A LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Tous les Virivillois sont cordialement invités à la soirée des vœux de la municipalité :

Le vendredi 12 janvier dès 18h30 à la Salle du Pont Neuf
A l'issue de la cérémonie officielle, un vin d'honneur sera servi, permettant de prolonger cette rencontre de façon conviviale.

Journal municipal de la commune de Viriville
Mairie, 59, avenue Docteur Turc 38980 Viriville
Tél. : 04 74 54 03 15

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bernard Gillet

RÉDACTION : Commission communication

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : les associations de la commune,

CRÉDIT PHOTOS : Mairie, Bernard Louchard, Fotolia, DR

MAQUETTE ET MISE EN PAGES : Thierry Lemaître, 04 76 06 10 45

IMPRESSION : imprimerie Rochat, La Côte Saint-André

DÉPÔT LÉGAL : décembre 2017

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LA RUE DE LA GUILLOTIÈRE SE METAMORPHOSE



La rue de la Guillotière commence à prendre forme ! Sans fil apparent, la voirie vient d'être équipée de trottoir et d'un éclairage dernier cri. Elle a également été recouverte d'un tapis d'enrobé le 14 décembre. Les revêtements pour les piétons et les accotements (en enrobé rouge) seront effectués lorsque les températures extérieures le permettront. Néanmoins la transformation de la rue est bien amorcée et donne déjà aujourd'hui une bonne idée de l'ensemble de cette réalisation.

LES RUES DE LA GUILLOTIÈRE ET DE LA GARE À SENS UNIQUE

Inscrit dans une démarche sécuritaire et qualitative, l'aménagement de cette entrée sud de Viriville modifie le plan de circulation. Les rues de la Guillotière et

de la Gare deviennent à sens unique. La circulation se fait dans le sens montant sur la rue de la Guillotière vers Marnans et dans le sens descendant sur la rue de Gare vers Viriville.

LA DEUXIÈME PHASE PEUT COMMENCER

La circulation ayant été rétablie sur le premier secteur finalisé, c'est désormais la deuxième tranche de travaux qui est dans les esprits. La route départementale n°130 (route de Marnans) marque l'entrée sud de Viriville et dessert plusieurs lotissements. "Une priorité pour Viriville, tant pour renforcer la sécurité de la circulation, que pour améliorer son cadre de vie" indique Bernard Gillet. A suivre...

AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE CURE

Le projet prévoit l'aménagement de quatre logements locatifs communaux et un espace associatif dans les locaux 14 rue du Pont Neuf. Au rez-de-chaussée, un T2 sera entièrement adaptable aux personnes à mobilité réduite et la maison paroissiale sera mise aux normes d'accessibilité. La bâtisse verra également son premier étage transformé en un appartement T4 de 83 m². Quant aux combles, elles accueilleront deux nouveaux T2 de 41 et 47 m². Les travaux se dérouleront de mi-février à décembre 2018.



Pendant la durée du chantier, la paroisse Saint Pierre des Chambarans sera disponible au 17 place de l'église.

Contact : ab.chambarand@wanadoo.fr



LUDOTHÈQUE

Dans le cadre des économies d'énergie et pour le bien être des enfants, la commune a décidé de changer la porte d'entrée de la ludothèque. Un confort non négligeable en cette période hivernale !



RACCORDEMENT DE L'HABITAT COLLECTIF AU RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT

Dans le cadre du projet porté par le Département, Isère Fibre propose d'équiper à ses frais l'habitat collectif en Fibre optique FTTH, sous réserve de l'autorisation des copropriétaires ou du propriétaire bailleur d'immeuble.

Pour raccorder un immeuble au Très Haut Débit, il est indispensable de s'inscrire dans une démarche de conventionnement auprès d'Isère fibre. Pour cela, contacter :

Mme Cindy Conorton
info.convention@iserefibre.fr
 04 72 04 92 17 / 06 71 79 37 55.

NEIGE, LES BONNES PRATIQUES



Afin de permettre le passage des piétons, les Virivillois (propriétaire ou locataire) sont responsables du déneigement des trottoirs au droit du bien qu'ils occupent. Chacun est donc tenu de racler et balayer la neige sur toute la longueur de la propriété en veillant à ne pas obstruer la chaussée, un caniveau ou une grille d'évacuation pluviale. En prévention, munissez-vous du matériels adéquats (pelle à neige, racloir, sel...) avant les intempéries pour déneiger les trottoirs, vos accès et voies privées. Prévoyez les équipements véhi-

cules nécessaires : pneus hiver, chaînes etc. Prudence lors des chutes de neige : portez des chaussures adaptées (risque d'accident sur de simples glissades), modérez votre allure et prévoyez des durées de trajets plus longs

Soyez patients, le département, la commune et leurs prestataires mettent tout en œuvre pour réduire les désagréments de circulation, mais le déneigement de kilomètres de voirie ne peut être fait en quelques minutes, merci à l'avance pour votre compréhension.



ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Vous avez acheté ou vous envisagez d'acheter un vélo à assistance électrique (VAE) qui n'utilise pas de batterie au plomb ? Vous avez jusqu'au 31 janvier 2018 pour bénéficier d'une aide d'État. Le montant de l'aide étant fixé à 20 % du coût du vélo (TTC) sans pouvoir être supérieur à 200 €. Pour bénéficier de l'aide de l'État, il faut remplir trois conditions cumulatives être majeur, être domicilié en France et acheter un vélo à assistance électrique. Le vélo doit être neuf, disposer d'une assistance électrique qui n'utilise pas de batterie au plomb et être équipé d'un moteur d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt. Attention, une fois acheté, vous ne pouvez pas vendre votre vélo électrique dans l'année suivant son acquisition. Pour bénéficier de cette aide, l'acheteur effectue une demande de remboursement après l'achat du vélo.

info +

Agence de services et de paiement (ASP)
tél. : 05 55 12 00 00
info@asp-public.fr

Eco-événement

GOBELETS RÉUTILISABLES

Associations : vous organisez une manifestation ? (concert, bal, lotto, fête de l'école, rando...) Pensez à réserver les gobelets réutilisables du département pour votre buvette ! Trois tailles sont disponibles : 25cl, 15cl et carafe de 1 litre.

Avantages :

- prêt gratuit (plus de vente de gobelets jetables en plastique),
- gobelets à rendre non lavés,
- moins de déchets sur la manifestation,
- manifestation plus propre et gain de temps sur le nettoyage.

Pour les réserver, rien de plus simple :

- 1- remplissez les formulaires en ligne : www.sictom-bievre.fr,
- 2- vous recevrez un mail de confirmation,
- 3- prenez contact avec le SICTOM pour convenir d'une date pour venir chercher vos gobelets,
- 4- venez récupérer vos gobelets dans les locaux du SICTOM à Penol (livraison sur place pour les + de 1500 gobelets).



info +

04 74 53 82 32
Facebook : Packecoisere

OBJECTIF NUMERIQUE !

Le site internet de Viriville évolue, pour répondre toujours mieux à vos besoins et vos attentes. La commune a déployé depuis le 15 décembre, un site internet "dernière génération", accessible et évolutif. De nombreuses démarches et consultations sont désormais possibles en ligne !

UN SITE WEB PLUS FONCTIONNEL ET ACCESSIBLE

Faciliter l'accès à l'information des Virivillois a été le fil conducteur de la rénovation du site internet. Cela s'est traduit par la mise en place d'une interface simple et intuitive. Comme l'espace public, un site internet doit répondre à des obligations d'accessibilité pour ses utilisateurs. Ses services et ses contenus doivent pouvoir être appréhendés par toute personne quelque soit son âge, son handicap, son matériel... Un point d'honneur a ainsi été porté à l'accessibilité numérique du nouveau site et de ses services publics. Il est dorénavant adapté aux nouveaux supports Internet, à savoir que la page

se configure automatiquement selon votre gamme d'appareils (téléphones mobiles, tablettes, liseuses, moniteurs d'ordinateur de bureau). En ligne depuis mi-décembre, le site est riche d'opportunités pour diffuser l'actualité, les services et les démarches administratives, 24h/24-7J/7.

Rendez-vous sur www.viriville.fr. On vous invite également à regarder les mini-sites de la bibliothèque et de la ludothèque. Associations et entreprises, pensez à nous contacter pour enrichir l'annuaire des activités locales et donnez-nous votre avis.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LES DEMANDES DÉMATÉRIALISÉES

Avec la montée en puissance d'Internet, les démarches administratives en ligne se multiplient. Une vraie facilité d'accès aux services publics avec ses téléprocédures : démarches simplifiées, accessibles à toute heure et réalisables depuis chez vous ou depuis votre mobile. Sur notre site, vous pouvez accéder à de nombreux services en ligne :

- inscription à la cantine et périscolaire
- réservation de salles
- consultation du document d'urbanisme...

Mais également, des renvois vers les démarches de nos partenaires institutionnels...

DE NOUVELLES DÉMARCHES POSSIBLES SUR LA TOILE !

Pour vos titres sécurisés

Une adresse : <https://ants.gouv.fr/>

Vous pouvez créer votre compte directement au cours de la démarche ou utiliser un compte "France Connect" (identifiants impots.gouv.fr, ameli.fr ou idn.laposte.fr)

Passeport, carte d'identité : je peux faire ma pré-demande en ligne. Un récapitulatif vous sera adressé par mail avec notamment un QR code qui sera nécessaire pour finaliser votre pré-demande dans une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreinte.

Immatriculation et permis de conduire : les demandes de ces papiers officiels se font exclusivement par la procédure dématérialisée. Des présentations au guichet ou envois postaux ne sont plus possible depuis mi-octobre.

Demandes dédiés aux personnes âgées et leurs aidants

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées grâce au logiciel "Via Trajectoire Grand âge" porté par l'Agence Régionale de Santé et le département de l'Isère. Ces services sont gratuits, confidentiels et sécurisés.

<https://www.isere.fr/aides-pour-les-personnes-agees>



info +

Scannez ce Qrcode sur votre smartphone pour retrouver votre site internet www.viriville.fr et vos brèves



CALCULATEUR D'ITINÉRAIRE ITINISERE

Afin de faciliter les déplacements, Itinisere propose une recherche d'itinéraires combinant plusieurs modes de transports (car Translère, train, covoiturage, marche à pied...). L'algorithme permet de répondre en quelques clics à la question que se pose tout voyageur : quelle est la solution la plus efficace pour mon transport ? Faites le test sur : <https://www.itinisere.fr/>

NOUVEAU : Suivez l'actualité de vos lignes de transport préférées.

Des perturbations sur votre ligne de car ou celle de votre enfant ? (météo, pollution, travaux...), inscrivez-vous sur <https://www.transisere.fr/>, vous serez alertés en temps réel par mail et/ou par SMS des perturbations en cours. C'est entièrement gratuit et sans engagement !

DÉCLARATION DE RÉCOLTE ET STOCK DE VIN

Evolution réglementaire : en 2017, les déclarations de stock et de récolte de vins se font obligatoirement sur internet depuis le site :

<https://pro.douane.gouv.fr/>



APPARTEMENT À LOUER

Vous cherchez un logement sur la commune ? La mairie dispose d'un studio de 45 m² + grande terrasse, au premier étage au-dessus de la boucherie.

Renseignements : 04 74 54 03 15

PACS EN MAIRIE

Depuis le 1^{er} novembre, le PACS se fait en commune de résidence des deux partenaires. Les pièces à fournir sont :

- Extrait d'acte de naissance de moins de trois mois de chacun des partenaires. Si l'un des partenaires est étranger, fournir un certificat de coutume justifiant la majorité.
- Carte Nationale Identité Sécurisée en cours de validité.
- Cerfa n°15428 de déclaration de PACS complété.
- Convention de PACS sous seing privé ou notarial (un modèle vous est proposé).

Conditions : être majeur, aucun des partenaires ne doit être lié par un PACS ou un mariage, absence de lien de parenté et résidence simultanée des deux partenaires en mairie, avec le dossier complet, pour enregistrer le PACS. Se renseigner en mairie pour plus d'informations.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez changé d'adresse ou d'état civil ? Vous êtes nouvel arrivant à Viriville ? Vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale ? Vous devez vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (quittance loyer, téléphone...) avant le 31 décembre. Une permanence pour l'inscription sur les listes électorales est prévue le samedi 30 décembre 2017 entre 10h et 12h au secrétariat de mairie de Viriville.

ENFANT EN DANGER : COMMENT LE SIGNALER ?



Alors que la journée internationale des droits de l'enfant s'est déroulée le 20 novembre dernier, savez-vous ce qu'il faut faire si vous êtes témoin d'une situation où un enfant est (ou vous semble) en danger ?

Toute personne qui est témoin ou qui soupçonne un enfant d'être en danger (par rapport notamment à sa santé, sa sécurité, sa moralité, son développement physique, affectif, intellectuel et social) doit le signaler. Pour effectuer ce signalement, il est possible :

- soit de prendre contact avec l'Aide sociale à l'enfance du département au 04 76 00 32 63;
- soit de contacter le 119, numéro gratuit accessible 24h/24 et 7j/7.

Le signalement doit être accompagné si possible de certaines informations :

- nom et prénom de l'enfant, domicile habituel, date et lieu de naissance, nom et adresse des parents... ;
- faits constatés (date et lieu, descriptif détaillé et précis des faits, certificat médical éventuel...).

A savoir : en cas d'extrême urgence (maltraitance, violences sexuelles), il est aussi possible de saisir directement le procureur de la République.

REPAS DE L'AMITIÉ



Comme chaque année, le troisième dimanche de novembre, la commune conviait ses seniors au repas de l'amitié. Ce fut une belle journée empreinte de gaieté à l'approche des fêtes. Six jeunes de Viriville ont contribué, avec beaucoup de gentillesse, au service du déjeuner... nous les remercions encore.

Civisme

FUMER AUX ABORDS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Certains parents avaient sollicité la Mairie afin d'obtenir des cendriers aux abords des écoles, afin de pouvoir écraser leurs cigarettes, plutôt que de jeter les mégots au sol ou à la rivière...



Allant plus loin dans la réflexion, les élus ont pensé à l'image que renvoieraient un cendrier et des parents fumant à proximité des enfants. Plus encore, il semble que certains de ces parents écrasent leurs cigarettes, juste devant les portes de la maternelle.

La présence d'élèves s'accommode mal de la pratique du tabagisme. Le milieu scolaire est investi d'une mission d'instruction et représente une valeur d'exemple.

Eviter de fumer aux abords du groupe scolaire, c'est permettre de conserver cet espace propre, et c'est aussi montrer son intérêt pour sa santé et celle des autres...

Et si nous donnions une autre image à tous ces élèves !
Et si nous donnions une chance à nos enfants !

Sécurité école

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

La cohabitation des piétons et des véhicules crée l'effervescence aux abords des écoles aux heures de pointe.



par la circulation ou le stationnement gênant voire illégal des véhicules et de l'insécurité que ceux-ci engendrent.

Le spectacle quotidien de parents ou d'accompagnateurs trop pressés qui prennent des libertés avec le Code de la route doit cesser.

Il existe des parkings à proximité qui sécurisent la route et la circulation. Le stationnement et l'arrêt de véhicules sont strictement interdits sur les trottoirs, sur les passages piétons et sur la chaussée. Merci de bien vouloir respecter ces règles pour la sécurité de vos enfants.

Stationnement devant l'école, voire sur les trottoirs, arrêt des véhicules devant la passerelle (parking du Pont Neuf), traversée en dehors des passages piétons (enfants et/ou parents), vitesse excessive à l'approche du groupe scolaire... Nombre de parents se plaignent, à juste titre de l'anarchie provoquée

RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Vous avez un enfant né en 2015, il est important de penser à l'inscrire en mairie pour la prochaine rentrée scolaire. Pour ce faire, il suffit de se munir du livret de famille, des pièces d'identité des parents et d'un justificatif de domicile (facture edf, téléphone...)



NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Ghislaine Duthu occupe le poste de bibliothécaire depuis 2009.

Son sourire et sa disponibilité vous invitent à pousser la porte et à venir découvrir l'immense choix qui s'offre à vous !

Elle vous accueille :

le mardi de 10h à 12h

le mercredi de 10h à 12h

le jeudi de 16h30 à 18h30

le samedi de 10h à 12h

Fermeture le lundi et le vendredi



RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire. Il doit avoir lieu dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire. Soit ce début d'année, les jeunes nés en janvier, février et mars de l'année 2002 sont priés de passer en Mairie, munis :

- de leur carte d'identité
- d'un justificatif de domicile des parents (facture de moins de 3 mois)
- du livret de famille.

EXPOSITION EUGÈNE VICAT



L'association "Les Mots du Gène" vient de présenter en octobre et novembre, à Artas, une belle exposition de quelques unes des planches gravées en patois par Eugène Vicat, habitant le quartier des Bouilleaux à Viriville. L'humour malicieux du "Gène", a rencontré un beau succès auprès des habitants du Nord-Isère, des élus de la communauté de communes et du département et de plusieurs groupes de patoisants. De nombreux Virivillois se sont également déplacés jusqu'aux confins nord du territoire de Bièvre Isère. Le cadre de cette exposition s'est

accordé parfaitement avec l'esprit de ces planches : la Grange Chevrotière est une ancienne ferme bâtie en pisé et galets, rénovée dans un style contemporain respectueux de la tradition locale. Gérée par la communauté de communes Bièvre-Isère, elle accueille des activités culturelles diverses et tout particulièrement la reconstitution d'une ancienne salle de classe du début du 20^e siècle et l'itinéraire d'un soldat de la guerre de 14/18, deux thèmes correspondant bien aux souvenirs et à l'inspiration d'Eugène Vicat.

LA CULTURE EN MILIEU RURAL



Le 20 septembre, pour marquer l'ouverture de la saison 2017/2018, le "café des agriculteurs" ouvrait ses portes au tournage d'une émission de la MC2. Un geste pour montrer que le spectacle vivant s'adresse à tous. En vous connectant au site "MC2 live" vous pourrez visualiser ce film de quelques minutes...

Merci encore à Simone et Jeannot pour leur accueil si chaleureux !

www.mc2grenoble.fr/mc2-live/

[f : www.facebook.com/MC2Grenoble/](https://www.facebook.com/MC2Grenoble/)

ATELIER DE DANSE AFRICAINE

Un atelier découverte de danse africaine est organisé par Transcène avec la Compagnie "Les Frères Dembélé" vendredi 26 janvier 2018 de 20h à 22h à Viriville, salle de danse (premier étage, au dessus de la salle polyvalente).

Ils nous ont tous fait danser sur leur joyeuse musique, à Saint Siméon, le 4 novembre. Pour notre grand plaisir, ils reviennent pour nous initier à la danse africaine chez nous, le vendredi 26 janvier. Si nous sommes assez nombreux ce stage pourra être suivi de cours réguliers. Alors, vite, toutes et tous à vos réservations ! Et faites circuler à toutes vos connaissances qui en rêvaient depuis si longtemps.

Réservations et renseignements : 04 76 36 22 96

ou 07 68 96 17 42 ou sur th.lam@laposte.net

Prix 15€



LE PAIN DANS TOUT SES ETATS



Dans le cadre de la semaine du goût, les CE2-CMI de la classe d'Aude Rolando ont travaillé sur le thème du pain : un aliment si commun sur nos tables et pourtant mal connu... C'était l'occasion de revenir sur les ingrédients nécessaires à sa fabrication, son histoire des hommes préhistoriques à nos jours, ou encore les variétés de pain à travers le monde. Un atelier tant théorique que pratique : les élèves ont préparé des scones (pains anglais), des naans (pains indiens) et un pain aux céréales !

Lors de la visite de son fournil, Jérôme Mange a aussi présenté ses outils de travail et confectionné avec les enfants une "griche", petit pain portion en dauphinois. Une dégustation des spécialités de Maxime Garapon est prévue prochainement.

NOUVEAUX CONSCRITS



Nous vous présentons les nouveaux conscrits ! De gauche à droite et de haut en bas sur la photo : Clément Gressy, Renaud Cuzin, Quentin Legouez, Axel Merlin, Samuel Morard, Francis Mavel, Collin Motheré, Fabien Martin, Quentin Nicoud, Elina Ravel, Keshia Merlin, Emma Scramoncin, Théo Vial. Ils vous donnent rendez-vous dès le 13 janvier pour leur vente de boudins. Des diots vous seront proposés le 17 février.

LES MUSICIENS DU LOUVRE À VIRIVILLE

Le mercredi 31 janvier 2018 à 20h, Lecture et Culture vous propose de venir écouter les Musiciens du Louvre à la salle du Pont Neuf à Viriville. Dans le cadre de la tournée en Isère de MC2, le quatuor des Musiciens du Louvre nous présentera le grand répertoire baroque avec Vivaldi (*"La follia"* - *"Concerto pour orchestre le Printemps"*), Charles Avison d'après Alessandro Scarlatti, Mozart et la célèbre *"Petite musique de nuit"*



Réservations : Bibliothèque de Viriville.
04 74 54 13 84
ou N. Maillan : 07 82 77 66 32.
Entrée : 8 €

KARATÉ

La saison a bien commencé pour le Shotokan Karaté Club de Viriville. Quatre de nos licenciés ont déjà ramené des médailles.

Grumel Laurent avec l'or, Grumel Lilly-Rose l'argent ainsi que Grumel Lucas et El bahri Sofiane le bronze à l'Open kumité ligue Rhône-Alpes à Lyon fin octobre. Les premières compétitions officielles ont débuté le 10 décembre pour nos poussins, pupilles et benjamins. Fin janvier se sera le tour des minimes et des cadets. Plusieurs autres compétitions suivront et pourront emmener nos compétiteurs en coupe de France et c'est tout le bien qu'on leur souhaite .



ADMR

Nous intervenons sur les communes de Viriville, Châtenay, Thodure, Mar-nans, Saint-Clair-Sur-Galaure, Mont-falcon et Roybon.

Nous gérons, à la demande de chacun des interventions à domicile dans le cadre de l'aide aux personnes : aide au lever et au coucher, gestion des courses et des repas, aide à la toilette, accompagnement, ménage.

Vous avez besoin d'aide ? un proche en difficulté ? Envoyez un email : admrcmbr@fede38.admr.org ou appelez au 04 74 54 13 04 afin de faire un bilan et de vous indiquer les aides financières possibles.

ADMR des Chambarans
1, Place du Tram 38980 VIRIVILLE

ASSOCIATIONS :
VOS DEMANDES DE
SUBVENTION

La commune de Viriville apporte son soutien aux projets et aux activités d'associations par des contributions matérielles ou financières.

Vous pouvez télécharger sur notre site le dossier de demande de subvention ou le récupérer en Mairie (Cerfa 12156).

Attention : les dossiers doivent être adressés avant le 1^{er} février 2018, délai de rigueur. Seuls les dossiers complets feront l'objet d'une instruction de la part de la Commune (cf. notice 51781).

DU RUGBY AU PAYS DU FOOT...

C'est bien connu, Viriville est un village où l'on joue au foot, plusieurs équipes existent des seniors aux juniors en passant par les filles et on y enseigne également ce sport avec Formafoot.

Mais certains garçons ont opté pour un autre sport, le rugby. C'est le cas pour Antonin Berruyer, 19 ans, qui est entré à 15 ans au célèbre club du FCG (Grenoble) après avoir débuté à Vinay et après son père, Patrick.

Pourtant ce n'était pas gagné ! Sacré champion d'Europe en avril 2016, il est appelé à subir des examens médicaux au début de l'été, suite à son entrée au Pôle France à Marcoussis, et on lui annonce un souci de santé... cependant il peut effectuer la préparation avec le groupe en pro D2 cet été-là.

Après l'obtention de son Bac S, et le titre de Champion d'Europe U18, il y a deux ans, il est actuellement à la Fac de Grenoble où il poursuit des études avec des horaires aménagés afin de pouvoir s'entraîner à temps plein avec l'équipe première du FCG.



Ces jours-ci, Antonin vient de prolonger son engagement au club de Grenoble, en 3^e ligne, jusqu'en 2020 à sa grande satisfaction et à celle des responsables du club. Il portera avec fierté le maillot "Rouge & Bleu". La gloire pour lui, c'est aussi celle du village de Viriville et de sa

nombreuse famille du camp dont Jean, son arrière-grand-père, a été adjoint et membre de la municipalité plusieurs années.

Bravo et bonne chance à Antonin pour la poursuite de sa carrière.



Histoire de rue

RUE DU PONT NEUF

Ce coin de Viriville n'était que pâturages et jardins et avait simplement une passerelle en bois pour passer la rivière La Pérouse. A la fin du 19^e siècle, un chemin et un pont reliant la Place des Buttes à l'église ont été construits.

En 2002, la municipalité a réhabilité la grange de la cure et créé l'espace social Marguerite Dalban. Puis en 2005, l'école primaire sort de terre, suivie en 2010 par l'école maternelle. Ce groupe scolaire accueille actuellement 176 enfants.

En 2007, la rue du Pont neuf a été complètement requalifiée.

PRIMÉS !

Félicitation à la Maison Feray pour son Grand Prix d'Excellence ! Ils ont reçu la Médaille d'Or au 12^e Championnat de France de Pâté de Lapin qui a eu lieu le 7 octobre à Longny au Perche (Orne).

Contact : Estelle et Frédéric Feray

53 Place du 19 Mars 1962

Tel : 04 74 85 30 81



AGENDA

janvier



Vendredi 12

Vœux de la Municipalité à 18h30, salle du Pont Neuf.

Samedi 13



Boudins des Conscrits.

Dimanche 14

Pucier, salle polyvalente de 7h à 17h.

Mardi 16

Assemblée générale Joie de Vivre, salle du Pont Neuf.

Dimanche 21



Loto Formafoot, salle polyvalente.

Vendredi 26

Atelier découverte de danse africaine de 20h à 22h, salle de danse (1er étage de la salle polyvalente). Tarif : 15€. Réservations: 04 76 36 22 96 ou 07 68 96 17 42 th.lam@laposte.net.

Samedi 27

Boudin de l'ACCA, salle polyvalente.

Mercredi 31

Concert Musiciens du Louvre à 20h, Salle du Pont Neuf. Tarif : 8€
Réservations : 04 74 54 13 84
ou 07 82 77 66 32

février

Samedi 3

Retour des chars du Comité, salle polyvalente.

Dimanche 4

Loto du Club de la Joie de Vivre, salle polyvalente.

Dimanche 11

Pucier, salle polyvalente de 7h à 17h.

Vendredi 11

Collecte du sang des Donneurs du sang, salle du Pont Neuf.

Samedi 17



Diots des Conscrits.

mars

Samedi 10



Soirée théâtre du Club de la joie de Vivre avec la compagnie "Bièvre du Samedi Soir", au bénéfice d'Anim'Viriville, salle du Pont Neuf. 20h.

Dimanche 11

Pucier, salle polyvalente de 7h à 17h.

avril

Dimanche 8

Pucier, salle polyvalente de 7h à 17h.

Dimanche 22

Rando humanitaire Yakhia, départ salle du Pont Neuf à 8h, 2 circuits de 9 et 13 km.

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Lundi 8h30-13h et 16h-18h, mardi et jeudi 8h30-13h, vendredi 8h30-13h et 14h-16h
Téléphone : 04 74 54 03 15
Internet : www.viriville.fr
Courriel : mairie@viriville.fr
Permanence du Maire le mardi matin sur RDV
Bibliothèque : 04 74 54 13 84
Ludothèque : 04 74 54 15 23

AUTRES PERMANENCES & SERVICES

Bièvre Isère Communauté : 04 76 93 51 46
Service des Eaux (h. bur.) : 04 74 20 86 73
urgence week-end/nuite : 04 74 20 86 78
Orange communication : 3900
Orange poteaux : 0800 083 083
ERDF dépannage électrique 09 72 67 50 38
Trésorerie (St Etienne St Geoirs) 04 76 65 40 01
Mission Locale : 04 74 20 18 66
permanence à l'espace Dalban jeudi 8h30-12h30
et mardi 10h30-16h30
Maison des services publics : 04 74 20 31 57
La Côte Saint André
- CARSAT : sur RDV au 3960
- CPAM : sur RDV chaque jeudi au 3646
- Conciliateur de justice sur RDV : 04 74 20 31 57
- Pôle Emploi : 3949

sans RDV du lundi au vendredi 8h30-12h30,
sur RDV les après-midis de 12h30 à 16h15
Assistance Juridique 04 76 93 51 46
Mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs
Architecte Conseil sur RDV : 04 74 20 98 30
Assistante sociale : 04 76 91 91 00
54 route de Brézins, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs
Stérilisation de chat : 04 76 91 50 33
(30 millions d'amis, Mme Marchand) ou 06 71 84 87 50

SERVICES D'URGENCE

Police 17 - Pompiers 18
Samu 15 (Samu social 115)
Appel d'urgence européen 112
SOS Médecins 3624
Violence conjugale 3919
Pharmacie de Garde 3915

NUISANCES

• **L'utilisation des engins** de bricolage et de jardinage est autorisée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• **Le brûlage de tout déchet est interdit !**

Déchèterie de Viriville :

mardi - jeudi : 10h-12h
mercredi - samedi : 8h-12h
vendredi : 13h30-17h30

ETAT
CIVIL

NAISSANCE

Tylian FRANDON, le 7 octobre
Lisa GARAPON, le 25 octobre

DÉCÈS

Jean MEILLON, le 25 août
Julienne BUONO, le 13 octobre
Yolande CHAZAL, le 22 octobre
Michel DREVET, le 16 novembre
Albert EYMOND, le 10 décembre

www.viriville.fr



Selon autorisation
de publication des familles